

Du *vingtième* jour du mois d'*Octobre* mil huit cent quatre-vingt, à *Dix* heures du matin.

N° *12*

ACTE DE NAISSANCE de *Marie Bocher*, née le *Dix-huit* 2<sup>e</sup> mois

\* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

à *neuf* heures du soir, fille légitime de *Jean-Marie Bocher*, âgé de *rente-deux* ans, profession de *Gardien de pharmacie*, et de *Alexandrine Yvonne Guyonard*, âgée de *rente-un* ans, profession de *Ménagère* demeurant à *Bréhat*.

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe *féminin*.

La déclaration de la naissance a été faite par *Agathe Jeffroy* (Le père étant absent.) âgée de *rente-un* ans, profession de *Ménagère* demeurant à *Bréhat*.

Premier témoin, *Monsieur Jean-Marie Allanez*, âgé de *rente-six* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Keuffot*.

Second témoin, *Monsieur Augustin Esiron*, âgé de *rente-trois* ans, profession de *Garde-Champêtre* demeurant à *Bréhat*.

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré *signer*.

*Allanez*  
*Esiron*  
*Agathe Jeffroy*

Constaté suivant la loi, par moi, *Louis Le Bozec*, Consul municipal, faisant fonction d'Officier de l'Etat civil soussignant, (Le Maire et l'Adjoint étant empêchés.)  
*L. Le Bozec*

*Par acte en date du treize Septembre mil neuf cent un inscrit à la mairie de Bréhat dont la naissance est constatée ci-contre, a contracté mariage avec le Bon, Emmanuel Joseph Marie. Dont mention faite par nous greffier du tribunal de S'ILEUX, le 4 Juin mil neuf cent un.*

Informations liées à l'image.  
Lieu : Bréhat  
Période : 1870 - 1884